



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE BROMONT, tenue le 23 janvier 2012 à 16 h30, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont.

Étaient présents, les conseillères et conseillers **RÉAL BRUNELLE, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ** et **JACQUES LAPENSÉE**.

Était absente, la conseillère **ANIE PERRAULT**. Le poste de conseiller du district #2 de Lac Bromont est vacant.
Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Me **JOANNE SKELLING**, greffière, étaient également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2012-01-021 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 23 janvier 2012
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 2012-01-022 3.1 Nomination d'un maire suppléant
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **RÈGLEMENTS**
6. **AFFAIRES COURANTES**
 - 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE
 - 6.2 TRAVAUX PUBLICS
 - 6.3 SERVICES TECHNIQUES
 - 6.4 LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE

- 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 6.6 GREFFE
- 6.7 URBANISME, ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 6.8 DIRECTION GÉNÉRALE
- 6.9 RESSOURCES HUMAINES
- 2012-01-023 6.9.1 Embauche d'une adjointe administrative au Service de l'urbanisme, de la planification et du développement durable et aux Services techniques
- 6.10 TOURISME
- 7. DIVERS
- 8. DÉPÔT DE DOCUMENTS
- 9. AFFAIRES NOUVELLES
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 2012-01-024 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2012-01-021

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JANVIER 2012**

IL EST PROPOSÉ PAR **DIANE PERRON**
APPUYÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire conseil municipal du 23 janvier 2012, tel que soumis.

ADOPTÉE

2012-01-022

**NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LA PÉRIODE
DU 23 JANVIER 2012 AU 30 AVRIL 2012**

ATTENDU QU'un maire suppléant doit être nommé par le Conseil, conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, afin d'exercer les pouvoirs de la mairesse lorsque celle-ci est absente du territoire de la ville ou empêchée de remplir les devoirs liés à sa charge ;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau membre du conseil suite à la démission de la conseillère madame Marie-Claude Cabana le 9 janvier dernier, laquelle avait été nommée mairesse suppléante pour la période du 1^{er} décembre 2011 au 31 mars 2012;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De nommer monsieur le conseiller Réal Brunelle à titre de maire suppléant pour la période du 23 janvier au 30 avril 2012 afin d'exercer les pouvoirs de la mairesse lorsque celle-ci est absente du territoire de la municipalité ou est empêchée de remplir les devoirs liés à sa charge, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*.

ADOPTÉE

2012-01-023

**EMBAUCHE AU POSTE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE AU
SERVICE DE L'URBANISME ET DES SERVICES TECHNIQUES**

ATTENDU QUE le poste de secrétaire administrative aux services de l'urbanisme et techniques est vacant depuis la mi octobre 2012 et que la charge de travail de ces services justifie l'embauche d'une secrétaire ;

ATTENDU QUE le poste a été affiché à l'interne, tel que prévu à la convention collective en vigueur, et que par la suite, il a été diffusé dans les journaux et sur divers sites internet ;

ATTENDU QUE le comité, composé de Jean-François L. Vachon, directeur de l'urbanisme, de la planification et du développement durable, Steve Médou, directeur des services techniques et de M.J Hanoul, directrice des ressources humaines, a rencontré des candidats en entrevue et a fait le choix d'une candidate qui s'est démarquée, selon les besoins de la Ville;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'embaucher madame Amélie Casaubon au poste de secrétaire administrative aux services de l'urbanisme et des services techniques, à compter du 24 janvier 2012, au taux de la classe 8, selon l'échelle salariale de la convention collective en vigueur et soit assujettie à une période de probation de six (6) mois.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée aux membres du Conseil.

2012-01-024

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2012**

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la présente séance soit levée, à 16 h 40.

ADOPTÉE

JOANNE SKELLING, GREFFIERE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 6 février 2012.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

JOANNE SKELLING, GREFFIÈRE